

Année scolaire 2025 / 2026

**FICHE D'URGENCE (NON confidentielle)**

Classe : .....

Externe

Interne

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

En cas d'urgence l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides

**Merci de faciliter notre mission en nous indiquant un numéro de téléphone**

Représentant légal 1 – NOM : .....

Représentant légal 2 – NOM : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

Tel Domicile .....

Tel Domicile .....

Tel Travail : .....

Tel Travail : .....

Portable : .....

Portable : .....

Adresse électronique : .....

Adresse électronique : .....

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

***En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.***

***Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'avec sa famille.***

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio) : .....

*(Joindre la photocopie des vaccinations DTP, article L.311-2 code de la Santé publique)*

NOM, adresse et n° de téléphone de votre médecin traitant : .....

Votre enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :  OUI  NON

Votre enfant a-t-il un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation – Dossier MDPH) :  OUI  NON

Votre enfant a-t-il un PAP (Projet d'Accueil Personnalisé) :  OUI  NON

**Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement et des services d'urgences : allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) .....**

***Vous souhaitez transmettre des informations confidentielles : vous pouvez le faire, sous enveloppe, à l'attention de l'infirmière ou du médecin de l'éducation nationale.***

À \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_\_

Signature(s) du ou des représentants légaux :

*\* Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005). L'accès à vos données personnelles est strictement limité à l'établissement d'affectation ainsi qu'aux services de secours et de soins amenés à prendre en charge votre enfant dans le cadre d'une urgence. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même – et votre enfant s'il a plus de 15 ans – avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au proviseur du lycée ou Rectorat de Montpellier, Délégué à la protection des données ([dpd@ac-montpellier.fr](mailto:dpd@ac-montpellier.fr)). Les données mentionnées sur la présente fiche sont conservées par l'établissement scolaire durant l'année scolaire afin de permettre la prise en charge de votre enfant et votre information dans le cadre de l'urgence. A l'issue de ce délai, les données renseignées seront supprimées.*